

**Liste des associations habilitées à être désignées pour prendre part au débat sur
l'environnement au sein de certaines instances ***

Association	Adresse	Date de publication de l'arrêté d'habilitation au recueil des actes administratifs
Eau et Rivières de Bretagne	7 place du Champ au Roy 22200 GUINGAMP	12 avril 2013
Tiez-Breizh	51 square Charles Dullin 35200 RENNES	4 juillet 2013
Bretagne Vivante	186 rue Anatole France BP 63121 29231 BREST Cedex 2	4 juillet 2013
Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne	allée de Kernilien 22200 PLOUISY	1er octobre 2013
Bretagne Grands Migrateurs	9 rue Louis Kerautret-Botmel CS 26713 35067 RENNES Cedex	30 octobre 2013
Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne	avenue du Chalutier sans pitié 22192 PLERIN	26 novembre 2013
Groupe Mammalogique Breton	Maison de la Rivière 29450 SIZUN	24 décembre 2013

* Articles L141-3 et R141-21 à R141-26 du code de l'environnement et décret 2011-833 du 12 juillet 2011 fixant la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable